

tation des crédits militaires. Nouvelles protestations de certains députés, de ceux qui soutenaient qu'aussi longtemps que le Parlement fédéral n'apporterait pas à la loi de la milice des amendements et des précisions fixant au Canada notre première ligne de défense, il serait inutile de parler de défense nationale et que, dans les circonstances, les crédits militaires, votés par le Parlement canadien pour la défense du Canada, pourraient servir, un jour, à participer à une guerre extérieure.

En 1939, l'augmentation des crédits militaires prit des proportions de plus en plus considérables et alarmantes. Près de 100 millions de dollars pour des fins de guerre. Protestations renouvelées de la part de ceux qui croyaient le Canada définitivement engagé sur le sentier de la guerre et qui affirmaient que les préparatifs militaires nous conduiraient fatalement à la guerre, que la guerre nous amènerait la participation, que la participation deviendrait extraterritoriale, que la participation extraterritoriale nécessiterait l'envoi d'hommes et de matériel de guerre outre-mer, que l'envoi de contingents exigerait des renforts; que l'organisation de renforts suffisants nécessiterait un enrôlement intense et aboutirait finalement au service obligatoire pour service outre-mer, que l'on nous demande maintenant d'approuver. Et, remarquez-le bien, cela était dit en 1939.

N'est-ce pas là, monsieur l'Orateur, une brève mais fidèle description du chemin que nous avons parcouru depuis 1937? Si tel est le cas, quel est celui qui peut affirmer qu'en accordant au Gouvernement le pouvoir d'imposer la conscription nous n'aurons pas la conscription?

M. GAUTHIER: Personne.

M. CRÈTE: Que valent les assurances que l'on nous donne dans le but d'atténuer l'opposition au projet de loi?

Nous sommes en guerre depuis plus de deux ans et demi. Notre population n'est que de 11 millions et demi d'âmes. N'empêche que nous avons plus de 400,000 hommes enrôlés pour service outre-mer. Nous ravitaillons les nations alliées. Nous leur fournissons du matériel de guerre et des vivres en quantités énormes. Nous sommes taxés et rationnés comme jamais nous ne l'avons été dans toute notre histoire. Nous venons de faire à la Grande-Bretagne un cadeau d'un milliard. Nos ressources financières et économiques sont engagées pour des générations à venir. La jeunesse qui reste au pays est mobilisée pour la durée des hostilités. Tout cela ne compte apparemment pas, puisqu'on nous demande la permission, alors que nous

sommes menacés, d'imposer la conscription pour service outre-mer.

Monsieur l'Orateur, depuis près de deux siècles, des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française vivent ensemble dans ce pays. En cette heure grave entre toutes, nous devons garder le souvenir de ceux qui ont défriché notre terre canadienne, l'ont travaillée et nous l'ont laissée comme l'héritage le plus précieux. Nous devons nous rappeler leurs sacrifices et leurs peines. Nous devons nous rappeler avec quelle vaillance ils ont défendu le Canada en deux occasions mémorables. Nous devons nous rappeler les efforts conjugués que les Canadiens ont déployés depuis 1760 pour conserver le Canada, le développer, mettre ses ressources en valeur.

Je désire faire appel à mes compatriotes de langue anglaise comme à ceux de langue française pour leur demander si une loi de conscription n'ébranlerait pas à jamais les assises du Canada.

Alors que nous nous battons pour ce que nous avons de plus cher, à ce que l'on dit, quel est le député qui voudra de la conscription si elle doit déchirer le peuple canadien et ruiner l'harmonie si nécessaire au développement de ce pays et à l'accomplissement de ses destinées?

Quel est le député qui voudra de la conscription, si elle entraîne la dislocation du pacte confédératif?

Quel est le député, quel est le citoyen canadien qui soutiendra raisonnablement que la conscription, par l'addition de quelques milliers de mobilisés aux effectifs des nations alliées, nous assurera la victoire et justifiera chez nous l'abandon de deux siècles d'efforts communs pour faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui?

Monsieur l'Orateur, je prie la Providence de nous éviter cette catastrophe.

(Traduction)

M. BROOKE CLAXTON (Saint-Laurent-Saint-Georges): Monsieur l'Orateur, ce débat dure depuis trois jours. On doit reconnaître qu'il a débuté par un bon discours et que depuis il nous a valu plusieurs autres bons discours. Il a aussi été marqué par la tolérance et l'indulgence et, s'il se poursuit sur le même ton, il est possible que nous sortions de cette crise—car cela ressemble fort à une crise—avec l'espoir de voir rétablir l'unité d'une façon plus solide que jamais.

Burke a dit qu'en politique il n'est pas rare que la magnanimité soit la vertu la plus sage à pratiquer. Les Canadiens de langue anglaise devraient se montrer magnanimes envers ceux de langue française. Cela est bien